



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 novembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 novembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 24 novembre 2008

**Subvention à l'association 'Ensemble Socioculturel Niortais' -
Cellule de mobilité**

Président :

M. Pascal DUFORESTEL - 1er Adjoint au Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Geneviève GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Josiane METAYER
- Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY -

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2008

DELIBERATION D20080441

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Subvention à l'association 'Ensemble Socioculturel Niortais' -
Cellule de mobilité

Monsieur Patrick DELAUNAY Conseiller Municipal Spécial expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de sa politique de développement en matière d'animation socioéducative et culturelle, la Ville de Niort entend apporter son soutien à la cellule de mobilité de l'association « Ensemble Socioculturel Niortais ».

Afin que l'association puisse assurer cette mission, il est proposé de lui attribuer, au titre de l'année 2008, une subvention de 88 450 €.

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire : 65.4221.6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention avec l'Ensemble Socioculturel Niortais ;
- autoriser Madame le Maire à la signer et à verser à cette association, la subvention afférente d'un montant de 88 450 €, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire
Députée des Deux-Sèvres
Et par empêchement
Le 1^{er} Adjoint

Signé

Pascal DUFORESTEL